

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2025 - (N° 324)

AMENDEMENT

N ° II-DN50

présenté par

M. Giletti, rapporteur, M. Boccaletti, M. Tonussi, M. Tesson, Mme Lelouis, Mme Rimbart, M. Monnier, Mme Martinez, M. Limongi, Mme Colombier, Mme Lechon, M. Dufosset, M. Jenft, Mme Galzy, Mme Florence Goulet et M. Jacobelli

ARTICLE 42

ÉTAT B

Mission « Défense »

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.